

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

En Mairie de Grandris le MARDI 15 MAI 2018 A 20 H 30

Convocation du 7 mai 2018

Présents : Jean-Pierre GOUDARD, Colette FORY, Lionel GUIARD, Caroline CORTAY, Laurent DESPLASSE, Jean-Pierre PUJKIS, Jean-Luc CHUET, Fabienne MAYNARD, Célia TRUCHE, Karine MERVELAY, Aurélien DELHOMME.

Excusés : Paul CRETIN (pouvoir à Colette FORY), Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Raphaël PINARDON (pouvoir à Jean-Pierre GOUDARD)

Démissionnaire : Kristell PERRIN.

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Pierre PUJKIS

Compte rendu du 27 mars 2018 : adopté à l'unanimité

TRAVAUX

Aire de loisirs : Rénovation de la tyrolienne, de la balançoire et du city stade et installation de 4 panneaux latéraux de basket. Nouveaux jeux : un tourniquet/balançoire et un toboggan de talus. Une cabane/toboggan sera installée dans le petit square vers le cimetière. Ces travaux sont subventionnés à 60 % par le Département dans le cadre du contrat pluriannuel qui se termine.

Salle de l'Ancienne Mairie : le sol a été changé et les chaises rénovées ou enlevées.

Mur du cimetière : une partie du mur côté terrain de basket a bougé et doit être repris sur environ 12 mètres. 2 devis ont été demandés.

Voirie communautaire : reprofilage et bicouche au bois de la Vache (2 chênes sont tombés lors de la préparation), Montgrand (trou et affaissement sur une traversée de route).

Voirie communale : La route du Clos, la rue de la Pierre qui Pousse et le dos d'âne route de Thizy.

En ce qui concerne le reversement de la COR, le Conseil Municipal propose d'établir un courrier au Président MERCIER afin de connaître les modalités exactes (20 000 €) et de savoir quand le Chemin de la Presle sera inclus dans la voirie communautaire.

PROBLEMES DE STATIONNEMENT

Des problèmes de stationnement récurrents rue Centrale, vers maison et hangar face à la boulangerie ; des potelets ou des bacs à fleurs seront installés sur le trottoir appartenant à la commune.

PARCELLE PROCHE DU CIMETIERE :

Mme BARCELO, propriétaire, a sollicité la commune pour qu'elle achète ce tènement classé en emplacement réservé dans le PLU pour une extension éventuelle. Le Conseil Municipal propose 10 € le m².

POINT HOPITAL

Depuis le 3 mai un nouveau directeur adjoint, Monsieur PARADES, remplaçant de Madame BERTHOLET, a été nommé et habite sur Grandris.

Monsieur le Maire informe qu'il n'y aura plus de dette au mois de juin 2018.

Pour les bâtiments de l'ex-EPHAD de Létra, il y a deux candidats.

SDMIS : SACR (SHEMA D'ANALYSES ET DE COUVERTURES DES RISQUES)

La commune a reçu un document qui relate tous les risques potentiels qui pourraient être listés dans les compétences du SDMIS ainsi que les statistiques d'intervention en 2016 (76.41 % représentent le secours à la personne et 6.2 % les accidents de la circulation). Ce document est mis à disposition des élus.

La journée des gestes qui sauvent est à renouveler.

AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'un cheminement piéton rue des Ecoles, d'aménagement d'un dos d'âne route de Nuizières et l'installation de plots lumineux solaires concernant les subventions relatives à la circulation routière au titre du produit des amendes de police pour l'année 2018 pour un montant de 17 634.97 € HT, 21 162.00 € TTC.

ASO : CRITERIUM DU DAUPHINE CYCLISTE LE 5 JUIN

Le critérium du Dauphiné passera sur notre commune le 5 juin vers 14h10. L'association demande que les voitures ne stationnement pas route de Thizy et que les voies qui débouchent sur celle-ci soient bloquées.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Voirie : l'orage du 8 mai a trainé de la boue sur les routes et chemins notamment à Challière vers la maison de Mr Claraz.

Signalétique : la dernière tranche concerne celle des hameaux où, suivant l'adressage, chaque parcelle bâtie doit avoir un numéro. Cela implique de nommer les voies des hameaux et de mettre un numéro suivant le mode métrique.

Fleurissement : la préparation des massifs et des bacs est en cours. La livraison des plants est prévue la semaine prochaine par Les Serres de Commières à Vougy qui ont donné de bons conseils de réaménagement. Le fleurissement au-dessus des toilettes rue Centrale est installé ; reste à régler l'installation d'un banc sur cette terrasse sans mettre en danger les enfants.

BIM : les articles sont à rendre pour le samedi 2 juin. Une stagiaire se chargera du BIM et de la mise à jour du site.

Ecole : une charte informatique a été signée entre la COR, l'école et la commune en ce qui concerne la maintenance du matériel informatique essentiellement.

Suivant la demande des parents d'élèves au dernier conseil d'école sur l'informatisation des achats et de l'inscription à la cantine, un sondage a été réalisé auprès de tous les parents de l'école. Sur 85 questionnaires distribués, 33 parents ont répondu : 26 oui, 5 non, 2 ne se prononcent pas. Le Conseil Municipal est informé que le logiciel coûte environ 2 800 € et que cette dépense n'est pas prévue au budget 2018, que 5 communes qui utilisent cette inscription en ligne ont été contactées, que la société 3D Ouest est prête à faire une démonstration (2h).

Le Conseil Municipal précise que si ce dispositif est choisi, la vente de tickets en mairie ne se fera plus. Par conséquent, les inscriptions et le paiement s'effectueront uniquement sur internet.

Les stores sont commandés et les travaux d'électricité et de câble informatique sont réalisés.

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION

- . Mme Josette AUVACHEY : AN 278-102-279 : Gondras
- . Mme et Mr Emile FOREST : AS 548 : Le Goutel
- . Consorts BAULMONT : AB 423-777-780 : Rue Marignan
- . Mme CARILLAN et Mme HERAUT : AD 100-190 : Challière

La commune ne préempte pas.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur DESPRAS, domicilié route de Nuizières, se plaint de la vitesse de circulation vers chez lui et souhaite que soit installé un ralentisseur ; Une demande de subvention au titre des produits des amendes de Police 2018 est sollicitée auprès du Département.
- Un véhicule est stationné depuis plus d'une semaine route de Nuizières.
- Défilés : afin que les pompiers soient présents aux défilés du 14 juillet à 11h et du 11 novembre à 10h une demande par mail sera faite au SDMIS de Lamure.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL : Mardi 19 juin 2018 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h51.

